



## RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Membres du comité	2
Le mot du Président	3
Activités 2015	4-9
Membres	10
Budget, comptes et bilan 2015	11-14

Yverdon-les-Bains, janvier 2016

## **Membres du comité**

(du 4 décembre 2014 au 26 novembre 2015)

### **Présidence**

Christian van Singer, président  
Jean-Claude Simonet, vice-président

### **Services cantonaux de l'action sociale**

Berne	Corinne Hutmacher, collaboratrice à l'office des affaires sociales
Fribourg	Jean-Claude Simonet, collaborateur scientifique au service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice insertion, direction générale de l'action sociale
Jura	Jean-Marc Veya, chef du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Françoise Jaques, cheffe du service de prévoyance et d'aide sociales

### **Villes**

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Michel Cornut, chef du service social Lausanne
Sion	Hugo Héritier, chef du service social Sion

### **Services privés**

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Roberto Rossi, directeur de la FAS NE
EPI GE	Alain Kolly, directeur général EPI

### **Ecoles**

Judith Bovay, professeure associée, HETS&Sa - EESP - Lausanne

### **Information sociale**

Michel Nicolet, directeur de l'Action sociale de l'Hospice général (GE)

### **Participent au comité avec voix consultative**

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale  
La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales  
Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale  
Le ou la secrétaire générale de l'Artias

## Le mot du président

Il y a une année, je concluais le billet présidentiel, introduisant le rapport annuel de l'ARTIAS, en affirmant : « *Les normes CSIAS sont attaquées. Au lieu de chercher à supprimer les causes de la maladie on veut réduire l'administration de médicaments et casser le thermomètre...* » et « *Il en va dans une société comme dans une chaîne : elle casse à son chaînon le plus faible. Ainsi personne n'a intérêt à voir augmenter le nombre de laissés pour compte. Les conditions, la difficulté et l'utilité de l'action sociale doivent être connues et reconnues.* »

La situation ne s'est pas améliorée entretemps. Les attaques contre le secteur social se poursuivent. Les mêmes qui se plaignent de l'insécurité croissante et demandent que des mesures soient prises, oublient sciemment l'importance de l'aide sociale dans le maintien de la cohésion d'une société.

Ces attaques et ce climat, surtout en Suisse alémanique, ont concouru à mettre sous pression les responsables de l'aide sociale à tous les échelons, notamment dans le cadre de la révision 2015 des normes (non contraignantes) de l'aide sociale, élaborées par la Conférence suisse des Institutions d'aide sociale (CSIAS), dites normes CSIAS.

Au préalable la CSIAS avait commandé deux études scientifiques pour faire examiner le niveau du forfait pour l'entretien des bénéficiaires de l'aide sociale et le système des incitations financières, introduit en 2005 pour amener les bénéficiaires à s'engager pour leur propre intégration professionnelle et sociale. Ces études avaient notamment conclu que le forfait pour l'entretien devrait augmenter d'environ 90 francs par mois.

Or le 21 septembre 2015, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), qui dorénavant édictera ces normes de l'aide sociale, a décidé les modifications suivantes pour 2016 :

- Le forfait pour l'entretien est réduit de 76 francs par personne et par mois, pour les ménages dès 6 personnes.
- Les montants en faveur des jeunes adultes jusqu'à 25 ans vivant dans leur propre ménage, et qui ne sont ni actifs ni en formation, sont réduits de 20% pour passer à 789 francs.
- Dans des cas graves, les réductions à titre de sanction peuvent aller jusqu'à 30% du forfait pour l'entretien.
- Le supplément minimal d'intégration (SMI) est supprimé.

On peut comprendre que des mesures aient été prises pour encourager les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à ne pas rester sans formation ni activité professionnelles et pour répondre à certaines critiques visant les normes CSIAS, mais on aurait pu en parallèle tenir compte des résultats des études commandées et augmenter le montant du forfait de base. On constate que malheureusement seules des mesures restrictives ont été prises.

Mais l'ARTIAS n'est ni un syndicat des travailleurs sociaux, ni un « syndicat » des bénéficiaires de l'aide sociale. L'ARTIAS continue donc, quelques que soient les circonstances, à faciliter la collaboration entre les responsables du secteur, aussi bien du public que du privé, notamment par son travail de veille législative et de veille prospective, ainsi que par la publication de dossiers thématiques, et à mieux informer tout le monde, y compris le grand public, au moyen des fiches du GSR, guide social romand ([www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)) et du site [www.artias.ch](http://www.artias.ch) .

L'ARTIAS a aussi initié la création de clips sur la cohésion sociale, destinés principalement aux jeunes. Vous trouverez plus de détails sur ces points dans la suite du rapport, dont je vous souhaite une bonne lecture.

Christian van Singer  
Président de l'Artias

## INTRODUCTION

Les vingt ans de l'Artias et la révision importante des normes de la CSIAS ont passablement occupé le secrétariat général en 2015. La première étape de la révision des normes CSIAS a nécessité de mettre à disposition des cantons romands une information commune, étayée, de qualité, de manière à coordonner autant que possible les positions romandes dans le débat national.

Pour le reste, l'Artias a continué à consolider la veille législative et prospective, a attaqué la modernisation du guide social romand ([www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)) et a mené les activités courantes de l'association.

## ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est réunie le jeudi 26 novembre 2015, à Lausanne, lors de la journée d'automne de l'Artias. Elle a accepté le rapport d'activités et les comptes 2014, ainsi que le budget 2016. Elle a donné compétence au comité de choisir un nouveau président en lien avec la CSSS-N.

Le comité, dont la composition jusqu'au 26 novembre 2015 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni à trois reprises, dont une séance de deux jours début septembre. Outre les questions statutaires, le rapport d'activités, le budget, les comptes, le comité a aussi échangé réflexions et expériences en matière d'image de l'aide sociale dans l'opinion publique, de guichets sociaux neuchâtelois, de prise en charge des jeunes à l'aide sociale, de liens entre services sociaux privés et publics et des enjeux qui sous-tendent ces liens. Il a également mené une réflexion sur le rôle de l'Artias, discuté des 20 ans de l'association et échangé sur la révision des normes de la CSIAS.

Le président a en outre présenté quelques éléments de la politique parlementaire fédérale en matière de politique sociale.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous.

## VINGT ANS DE L'ARTIAS

Le comité avait d'emblée considéré qu'il ne s'agissait pas, au vu des moyens à disposition, de voir grand pour cet anniversaire, mais plutôt de poser des actions qui fassent sens et qui permettent un regard « derrière-devant » ou des partenariats innovants. La journée d'automne devant être un des axes des 20 ans.

Un groupe de travail ad hoc et ponctuel a donc planché au printemps sur le thème de la journée d'automne « 20 ans » et sur deux pistes qui aient du sens: la reprise de thèmes de dossiers du mois de 2005, de manière à mettre en perspective les évolutions dans le domaine ces dix dernières années ; cinq dossiers du mois ont été publiés cette année sur ce modèle 2005-2015, dans des domaines aussi variées que les guichets sociaux régionaux, le revenu inconditionnel de base, ou la révision des normes de la CSIAS, entre autres.

Deuxième piste, la réflexion sur l'élaboration de clips sur la cohésion sociale. Pour ce faire, l'Artias a conclu un partenariat avec Scène Active à Genève, un programme d'insertion de jeunes par l'artistique. Les jeunes ont travaillé en novembre sur le thème de la cohésion sociale et du vivre ensemble et élaboré des scénarii pour trois ou quatre clips, qu'ils tourneront dès le début de l'année 2016. Ecouter ce que des jeunes ont à dire sur la cohésion sociale, sur ce qui rend

possible le vivre ensemble, leur faire confiance, semble à l'Artias une façon lumineuse de marquer les 20 ans de l'association.

## CREATION DE CONTENUS

### Veille prospective

#### Projet de mise en lien de la politique sociale avec d'autres domaines

L'aide sociale continue de faire face depuis plusieurs années à une augmentation importante et constante de la demande. Parce qu'elle est de plus en plus appelée à résoudre des problèmes qui concernent la structure même des politiques publiques, et leur tendance à ignorer les exigences de l'intégration sociale. L'Artias poursuit donc son travail de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques (en 2015, notamment l'aménagement du territoire, la place des enfants, la libre circulation des personnes, la fiscalité). Ce travail a notamment débouché sur une conférence en septembre, des cours et sur la mise en ligne de documents sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch).

### Veille législative

En 2015, la partie « Veille » a continué de grandir. Depuis 2015, une synthèse des travaux législatifs en cours au niveau fédéral, dans le domaine social ou pouvant avoir des incidences sur l'aide sociale ordinaire, est publiée et régulièrement mise à jour.

De plus nombreuses actualités sont régulièrement rédigées sur [artias.ch](http://artias.ch) et diffusées dans la newsletter.

S'agissant de la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du Tribunal fédéral concernant l'aide sociale sont publiés. Des actualités sont également publiées sur des arrêts significatifs en matière d'aide sociale ou du reste du domaine social.

En outre, des analyses plus fouillées sont parfois produites sous forme de dossier de veille. Par exemple, un arrêt du Tribunal fédéral sur le remboursement des avances de l'aide sociale dans l'attente de PC à l'AI en cas de décès du bénéficiaire a été l'occasion de rédiger un panorama de la jurisprudence du Tribunal fédéral concernant le remboursement des avances de l'aide sociale sur des prestations d'assurances sociales.

La partie « Veille » sur [artias.ch](http://artias.ch) a été réorganisée pour faciliter l'accès à ces informations. Elle contient les catégories suivantes :

- Jurisprudence :
  - *Liste des arrêts du TF* qui contient des résumés de tous les arrêts du Tribunal fédéral en matière d'aide sociale ;
  - *Analyses d'arrêts* ;
  
- Veille législative :
  - *Synthèse des travaux législatifs fédéraux*
  - *Analyses spécifiques.*

## Dossiers du mois

En 2015, les dossiers du mois ont en majorité eu un lien avec les 20 ans de l'Artias, en reprenant des dossiers de 2005 pour mettre en lumière les évolutions de ces dix dernières années, sur des sujets aussi différents que les chiffres, les normes, les projets, les discours.

La reprise de dossiers antérieurs, suivis quelques années plus tard, est un point à réfléchir au-delà de cet anniversaire.

Il s'agira également de revoir clairement le rythme des dossiers, puisqu'il devient difficile d'en publier un par mois, et que la production de veille doit également être mise en valeur.

A noter que la newsletter a également été complètement revue avec l'ouverture du nouveau site [www.artias.ch](http://www.artias.ch), fin 2014 ainsi que son fichier d'envoi.

## REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

### Séminaire de printemps, Groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP est constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands. Le GRP présente un riche intérêt en permettant aux membres d'échanger notamment sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. Le Neuchâtelois Raffaele Fasano a présidé le GRP depuis sa création il y a 11 ans. Il avait annoncé en 2013 qu'il souhaitait remettre la présidence. Jean-Claude Simonet de Fribourg lui a succédé depuis cet été dans le cadre d'une présidence tournante de deux ans par ordre d'ancienneté.

Le séminaire de printemps a eu lieu le 11 juin 2015 à Neuchâtel. Les thèmes de la matinée ont concerné la révision des normes CSIAS (Christin Kehrlé, responsable du secteur études, CSIAS) et les Guichets sociaux régionaux à Neuchâtel (Paola Attinger, juriste, et Laurent Duding, collaborateur scientifique, au Service de l'action sociale du canton de Neuchâtel). L'après-midi du séminaire a été consacrée à des discussions autour de questions relatives aux jeunes adultes et à la santé. Les questions avaient été sélectionnées préalablement par le GRP et les participant-es avaient déjà reçu des réponses écrites. La journée a été très appréciée selon l'enquête de satisfaction menée à l'issue du séminaire.

Outre le séminaire de printemps et sa préparation, le GRP a tenu trois autres séances ordinaires en 2015, année qui a été marquée notamment par la révision des normes CSIAS. Le GRP a en particulier échangé sur les études de la CSIAS sur le forfait pour l'entretien et le système des incitations. Yvan Fauchère qui siège à la RiP (la commission des normes de la CSIAS) a notamment recueilli l'avis des membres du GRP concernant la première étape de la révision des normes.

Le secrétariat général s'est attaché dans le cadre de cette révision à faire le lien entre le GRAS, le GRP, et les différentes instances de la CSIAS, en produisant à destination des membres romands à la CSIAS une documentation commune et synthétique à mesure de l'avancée des travaux.

En ce qui concerne la deuxième étape de la révision des normes CSIAS, les membres du GRP ont discuté en détail des prestations circonstanciées, qui en sont l'élément central.

Finalement, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale sont produits de manière semestrielle au sein du GRP.

## Groupes de travail ponctuels

Le comité a repris la question des enjeux des rapports « services sociaux publics-services sociaux privés ». Sur la base de ses discussions, il a créé un groupe de travail interne, qui commencera ses travaux en 2016.

## OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

### Portail Artias

Entièrement revu en 2014, le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch) a fait l'objet d'améliorations en continu cette année 2015 : notamment la recherche à l'intérieur du site, qui a été affinée, ou la vision en continu de chaque ajout sur le site. Le contenu est également mis à jour chaque semaine et enrichi. La fréquentation du site a augmenté depuis sa modernisation en 2014.

### Guide social romand [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Le GSR traite de différents thèmes et sujets à caractère social en se basant sur la législation fédérale en la matière (partie fiches fédérales), sur les législations cantonales (partie fiches cantonales) et sur les organismes et institutions (partie adresses).

Le partenariat conclu avec Pro Familia Suisse pour la reprise d'une série de fiches s'est poursuivi en 2015.

2015 a vu le démarrage du projet de refonte du GSR, faisant l'objet de la demande LoRo 2015-2017. Un questionnaire pour les utilisateurs a été mis en ligne sur le site en janvier et février 2015. Si le résultat de ce sondage était globalement positif, les commentaires dans les réponses ont principalement mis en avant les améliorations souhaitées : moteur de recherche, graphisme et visuel, interface de départ et accès à l'information.

Une revue exhaustive de ce qui est utilisé du GSR a été faite début 2015 : recensement du nombre de clics d'ouverture en 2014 de chaque fiche du site, tant fédérale que cantonale. Cela a par exemple montré que certaines fiches de la vie courante (ex.: objets trouvés, déménager) étaient peu consultées.

Le groupe de travail s'est réuni en mars et mai pour analyser ces résultats et définir la suite. Outre l'aspect visuel du site qui doit être modernisé, un meilleur accès à l'information est une priorité. Une arborescence devrait être ajoutée au nouveau site. Après l'analyse du site actuel en début d'année, le groupe de travail s'est réuni début octobre pour notamment définir cette nouvelle arborescence.

Par ailleurs, tant les fiches fédérales que cantonales ont été mises à jour en fonction des nouveautés et modifications législatives entrées en vigueur le 1er janvier et le 1er juillet 2015. Les modifications ont été indiquées dans la rubrique « Quoi de neuf » de la page d'accueil du GSR.

La fréquentation du site avait connu une augmentation spectaculaire en 2013 : elle avait plus ou moins triplé. La fréquentation a continué d'augmenter de manière relativement importante depuis.

	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
<b>2013</b>	236'915	359'516	855'345	4'710'281	56.36 Go
<b>2014</b>	297'392	451'774	969'617	5'725'068	68.24 Go
<b>2015</b>	343'329	527'894	1'068'936	6'534'347	79.55 Go

Les 10 fiches les plus vues en 2015 ont été :

<b>Intitulé de la fiche fédérale</b>	<b>Nb de fois fiche vue en 2015</b>
Prévoyance professionnelle (LPP)	42912
Travail : le contrat de travail	36970
Divorce et séparation	31956
Contrat de bail	22558
Enfant de parents non mariés	22505
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche tutelle et curatelle)	19149
Successions	18769
Etrangers domiciliés en Suisse : nom, mariage, divorce, successions	17'292
Poursuite pour dettes	18424
Droit de la consommation	17592

## **Journée d'automne**

La journée d'automne 2015, intitulée «*Déchiffrer le travail social : et si on valorisait le sens et les espaces d'action ?*» a eu lieu le 26 novembre, à Beaulieu pour la dernière fois. Cent-cinquante personnes environ ont participé à cette journée des 20 ans.

Les actes ont été publiés en février 2016 sur le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch).

Beaulieu cessant cette activité-là, la journée d'automne 2016 aura lieu le 24 novembre au Musée Olympique, à Lausanne-Ouchy.

## **Communication externe**

### **Interventions extérieures**

Le secrétariat général a été sollicité à diverses reprises en 2015. Conférences, cours et autres interventions (HES Fribourg, Université Fribourg, EESP, Arpih pour les cours ; proEnfance, UNIL, DSAS VD notamment pour d'autres interventions) ont permis cette année encore de faire rayonner l'Artias dans différents cercles et de diversifier très légèrement les sources d'autofinancement. Le secrétariat général a également été régulièrement sollicité par des médias (en particulier, « le Temps » en février, « Invité de la rédaction » RTS/radio en août, CanalAlpha TV en novembre)

### **Mailings**

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) font toujours l'objet d'une communication systématique, désormais à près de 5'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses et à la surveillance des filtres des systèmes informatiques publics, de manière à ce que les newsletters de l'Artias ne soient pas blacklistées ou considérées comme spam.

## **Groupes de travail et collaborations**

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

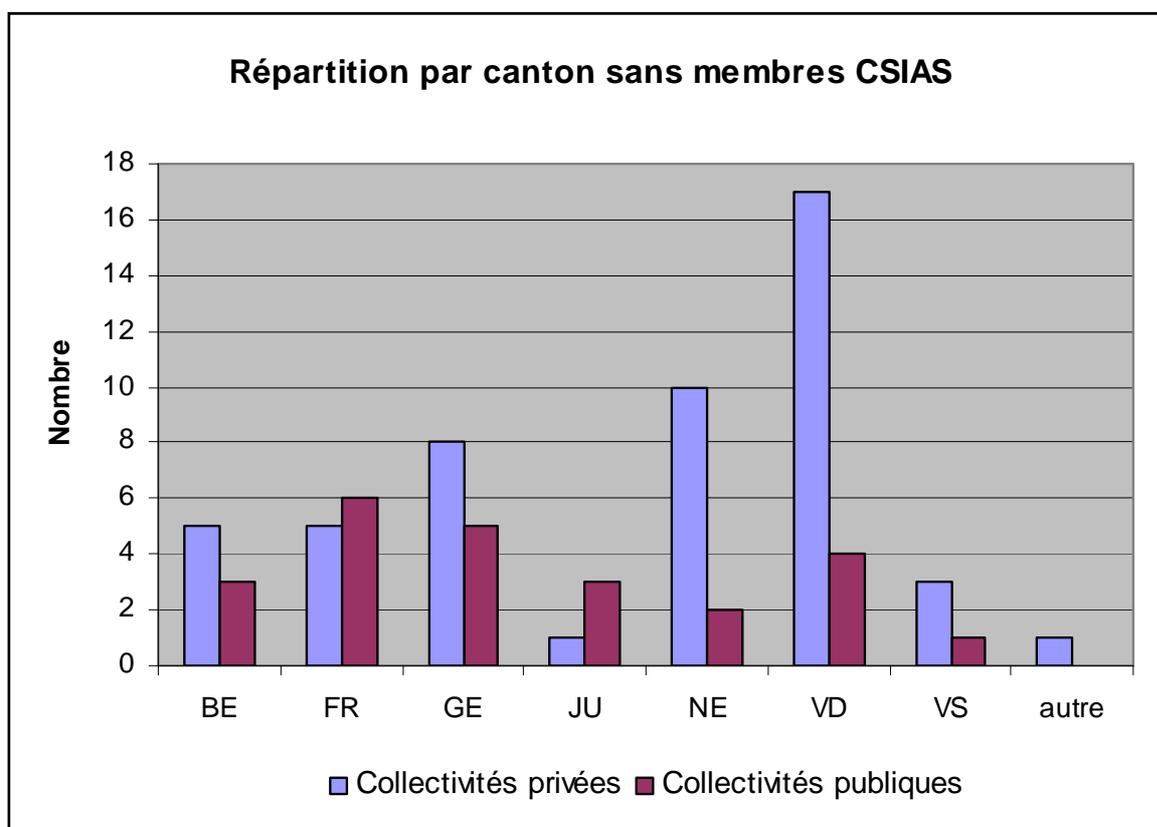
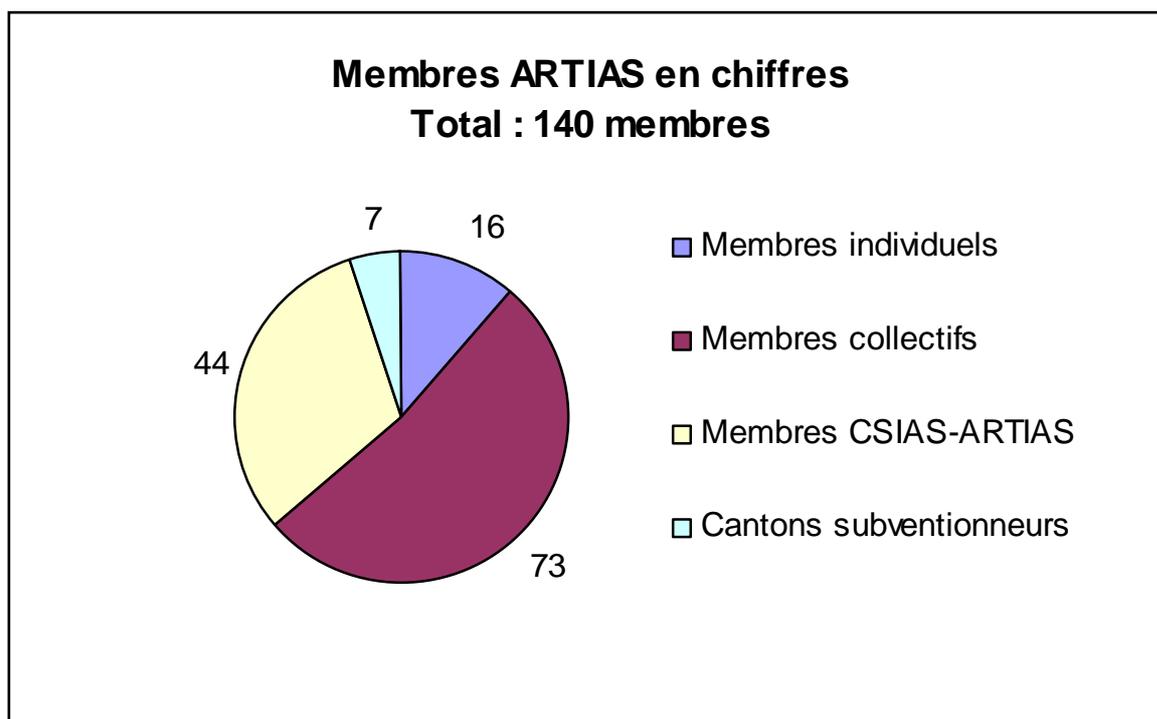
- Comité, comité directeur et groupe normes de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.

## **FINANCEMENT**

L'Artias a rempli en 2015 les prestations convenues avec la CLASS dans le cadre du contrat qui les lie.

Le soutien de la Loterie romande pour 2015 et 2016 porte sur le projet de révision complète du GSR.

## MEMBRES (état au 31 décembre 2015)



# Budget 2015 - Comptes 2015

## COMPTES D'EXPLOITATION

CHARGES	Budget 2015	Comptes 2015
<b><u>Personnel secrétariat général</u></b>		
Salaires secrétariat général***	289'630.00	293'809.20
Charges sociales	58'000.00	56'669.55
<i>Récupération allocations perte de gain</i>	0.00	0.00
<b>Sous-total salaires bruts et charges sociales</b>	<b>347'630.00</b>	<b>350'478.75</b>
<b>Formation du personnel</b>	<b>2'000.00</b>	<b>6'045.25</b>
Frais de représentation	4'000.00	2'559.95
<i>remboursement frais de représentation</i>	-1'000.00	-884.20
<b>Sous-total frais de représentation</b>	<b>3'000.00</b>	<b>1'675.75</b>
<b>Total Personnel secrétariat général</b>	<b>352'630.00</b>	<b>358'199.75</b>
<b><u>Frais généraux secrétariat général</u></b>		
Loyer & électricité, assurances	23'000.00	20'526.25
Fournitures diverses, mobilier, informatique	4'500.00	1'202.65
Affranchissement	500.00	331.60
Téléphone, fax, internet	300.00	218.05
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement	1'000.00	2'074.65
Divers	500.00	1'647.90
<b>Total frais généraux secrétariat général</b>	<b>29'800.00</b>	<b>26'001.10</b>
<b><u>Frais généraux de l'association</u></b>		
Frais financiers et divers	250.00	70.02
Honoraires	1'700.00	1'500.00
Comité: notes de frais, mandat président	16'000.00	14'484.95
<b>Total frais généraux de l'association</b>	<b>17'950.00</b>	<b>16'054.97</b>
<b><u>Mise en contexte, veille et internet</u></b>		
<b>ARTIAS</b>	<b>8'350.00</b>	<b>2'044.40</b>
<i>Frais hébergement</i>	350.00	305.50
<i>Mandat technique, maintenance du site</i>	5'000.00	1'538.90
<i>Tenue à jour du contenu***</i>	3'000.00	200.00
<b>GSR</b>	<b>36'000.00</b>	<b>20'851.50</b>
<i>Frais hébergement</i>	1'000.00	305.50
<i>Attribution réserves dédiée</i>	0.00	20'000.00
<i>Refonte site</i>	35'000.00	546.00
<i>Groupe de travail &amp; analyses</i>	0.00	0.00

<b>CHARGES - suite</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2015</b>
<b>Veille sécurité sociale</b>	<b>5'000.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Veille législative (participation au débat, publication, etc)</i>	<i>5'000.00</i>	<i>0.00</i>
<b>Mise en contexte</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Mandats ***	0.00	0.00
<b>Total mise contexte, veille et internet</b>	<b>49'350.00</b>	<b>22'895.90</b>
<b><u>Activités</u></b>		
<b>Manifestations</b>	<b>18'200.00</b>	<b>19'593.60</b>
<i>Journée d'automne</i>	<i>17'500.00</i>	<i>18'659.90</i>
<i>Séminaire de printemps</i>	<i>700.00</i>	<i>933.70</i>
<b>Groupes de travail *</b>	<b>2'000.00</b>	<b>0.00</b>
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>
<i>GT Simplification de l'aide sociale</i>	<i>500.00</i>	<i>0.00</i>
<i>GT Public-privé</i>	<i>1'000.00</i>	<i>0.00</i>
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>500.00</b>	<b>15'281.40</b>
<i>Marketing (20 ans ARTIAS)</i>	<i>500.00</i>	<i>15'281.40</i>
<b>Total activités</b>	<b>20'700.00</b>	<b>34'875.00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>470'430.00</b>	<b>458'026.72</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2015</b>
<b><u>Activités</u></b>		
<b>Manifestations</b>	<b>24'900.00</b>	<b>23'135.00</b>
<i>Journée d'automne</i>	<i>24'000.00</i>	<i>22'235.00</i>
<i>Séminaire de printemps</i>	<i>900.00</i>	<i>900.00</i>
<b>Information &amp; relations publiques</b>	<b>1'500.00</b>	<b>5'594.00</b>
<i>Mandats externes</i>	<i>1'500.00</i>	<i>5'594.00</i>
<b>GSR</b>	<b>0.00</b>	<b>1'000.00</b>
<i>Convention Pro Familia</i>	<i>0.00</i>	<i>1'000.00</i>
<b>Total activités</b>	<b>26'400.00</b>	<b>29'729.00</b>
<b><u>Cotisations</u></b>		
Cotisations membres collectifs	25'000.00	24'910.00
Cotisations membres individuels	1'400.00	1'200.00
<b>Total cotisations</b>	<b>26'400.00</b>	<b>26'110.00</b>
<b><u>Produits financiers, intérêts</u></b>		
Intérêts poste et banque	800.00	120.62
<b>Total produits financiers, int.</b>	<b>800.00</b>	<b>120.62</b>
<b><u>Don Loterie romande</u></b>	<b>120'000.00</b>	<b>120'000.00</b>

<b>PRODUITS - suite</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2015</b>
<b><u>Contributions</u></b>		
Contributions CLASS	200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS	74'518.00	74'518.50
Contribution ARTIAS pour CSIAS	-1'795.00	-565.00
<b>Total contributions</b>	<b>272'723.00</b>	<b>273'953.50</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>446'323.00</b>	<b>449'913.12</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Comptes 2015</b>
Report total charges	470'430.00	458'026.72
Report total produits	446'323.00	449'913.12
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2015</b>	<b>-24'107.00</b>	<b>-8'113.60</b>

\*\*\*Tous les salaires liés aux projets figurent désormais sous salaires secrétariat général

\*Les séances ont pour la plupart lieu à l'Artias désormais et leurs coûts (cafés, etc...) figurent sous frais généraux/divers.

## Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF	CHF
Caisse	431.75
CCP 10-2156-5 (cpte association)	208'232.19
CCP 17-203034-8 (cpte manifestations)	-
BCV Garantie loyer	4'007.05
BCV Epargne	353'004.50
Impôt anticipé	-
Actifs transitoires	88'530.55
Stock fiches sociales	1.00
<b>Total actifs circulants</b>	<b>654'207.04</b>
Mobilier-matériel informatique	1.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1.00</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>8'113.60</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>662'321.64</b>
<b>PASSIF</b>	<b>CHF</b>
Passifs transitoires	10'425.00
Passifs transitoires LORO	120'000.00
<b>Total dettes à court et moyen terme</b>	<b>130'425.00</b>
Fonds GSR	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse	129'332.65
Fonds GSR 2015-2017	20'000.00
<b>Total fonds affectés</b>	<b>154'806.65</b>
Réserves	225'419.67
Capital	151'670.32
<b>Total Fonds propres</b>	<b>377'089.99</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>662'321.64</b>

### Commentaires sur le bilan 2015

Total du bilan	662'321.64
Passifs transitoires	10'425.00
Passifs transitoires LORO	120'000.00
Excédents de charges	8'113.60
	523'783.04
Fonds affectés à des projets 2016	
GSR	5'474.00
GSR 2015-2017	20'000.00
Projet Cohérence	129'332.65
Capital et réserves	368'976.39